



Nathalie Touil

Neuropsychologue au Centre d'Investigation Clinique des Hospices Civiles de Lyon ;
Co-coordonnatrice Groupe «Evaluations fonctionnelles» Filière de Santé Maladies Rares
DéfiScience

Vineland-II : « le test de référence pour évaluer l'autonomie et l'adaptation »

- 14 min de lecture

La Vineland-II évalue le niveau d'autonomie et d'adaptation à tous les âges. Neuropsychologue au Centre d'Investigation Clinique, Nathalie Touil, reçoit des enfants et de jeunes adultes porteurs de différentes formes de troubles du neurodéveloppement. Utilisatrice de la Vineland-II, elle nous en explique les principales caractéristiques.

Pourquoi utilisez-vous la Vineland-II ?

J'utilise la Vineland-II pour évaluer les capacités adaptatives des enfants et des adultes notamment selon les recommandations de l'expertise collective INSERM 2016 sur les déficiences intellectuelles. C'est le seul outil normé et traduit en français qui permet d'obtenir un profil des capacités adaptatives du sujet et de proposer avec le parent ou l'aidant, un projet thérapeutique individualisé.

Je suis co-coordonnatrice, avec Aurore Curie (neuropédiatre) d'un groupe de travail pluridisciplinaire sur les outils d'évaluation fonctionnelle dans la déficience intellectuelle : la Vineland-II ressort comme le test indispensable et de référence pour l'évaluation des comportements adaptatifs.

Quand utilisez-vous la Vineland-II ?

Essentiellement dans le cadre de protocoles de recherche. Que ce soit pour une évaluation diagnostique, un suivi développemental, l'évaluation d'un programme de prise en charge ou d'un dispositif thérapeutique.

Dans le cadre du diagnostic des troubles du spectre autistique, la Vineland-II fait partie de nos outils de référence. Cet outil permet également de faire ressortir des caractéristiques inhérentes à des formes d'autisme syndromique comme par exemple chez des enfants porteurs de trisomie 21... Nous l'utilisons également pour objectiver l'impact d'une prise en charge (médicamenteuse ou non) sur les capacités adaptatives de l'enfant: Par exemple dans le cadre d'un protocole de recherche médicamenteux chez des jeunes adultes porteurs de trisomie 21, nous avons administré une Vineland-II à l'inclusion, au bout de 3 mois et enfin à 6 mois.

La Vineland-II permet-elle de proposer une prise en charge adaptée aux difficultés comportementales ?

Exactement : quand nous rencontrons une situation difficile avec un enfant présentant des comportements défis, la Vineland-II permet de faire un point global sur ses difficultés adaptatives, ses comportements problématiques et leur impact sur les interactions sociales. Par cette analyse de la situation nous pouvons proposer une prise en charge basée sur une évaluation standardisée et non uniquement sur de l'observation ou une analyse qualitative. C'est assez nouveau pour les équipes professionnelles du médico-social : les résultats obtenus à la Vineland-II permettent de proposer un réaménagement du cadre, une prise en charge complémentaire vers d'autres professionnels si cela est nécessaire (je pense aux psychiatres). Les propositions sont très concrètes, ciblées et souvent la réadaptation du cadre permet de mesurer de réels changements dans l'attitude de l'enfant.

Comment la Vineland-II est accueillie par les équipes ?

Les équipes sont parfois réticentes car elles trouvent que la Vineland-II est chronophage : il faut effectivement compter entre 3h et 5h entre l'entretien avec les parents, la cotation et la rédaction du compte rendu. Mais ce n'est rien comparé aux nombreuses heures d'observation parfois nécessaires pour proposer une prise en charge sur mesure.

Par ailleurs, grâce aux résultats de la Vineland-II nous pouvons très concrètement savoir ce que nous allons proposer à l'enfant : c'est de la prise en charge individualisée. On cible tout de suite les besoins spécifiques. Cela permet aussi de se mettre en lien et en cohérence les besoins de l'enfant et de la famille.

Pouvez-vous nous donner un exemple ?

Je pense à la situation d'un enfant scolarisé en Moyenne Section de Maternelle avec de grandes difficultés comportementales et cognitives. La question de l'orientation s'est posée ainsi que la nécessité des prises en charge. La Vineland-II a permis d'intervenir à plusieurs niveaux :

- auprès de la famille pour mettre en avant la nécessité d'utiliser les pictogrammes de l'orthophoniste. En effet l'enfant pouvant s'exprimer et faisant illusion sur ses capacités de compréhension, les parents n'avaient pas saisi l'intérêt de s'appropriier les outils de l'orthophoniste. L'âge développemental mis en avant pour le langage réceptif leur a permis de prendre conscience des difficultés de leur enfant et de l'intérêt des outils proposés.
- auprès de l'école et de la famille: les difficultés adaptatives et d'interaction sociales ont permis de mettre en avant un autisme syndromique et ainsi d'aménager l'environnement de l'enfant. Proposer un cadre clair, prévenir et accompagner l'enfant lors des changements, structurer l'organisation temporelle, etc...
- enfin réinterroger les axes de travail : la Vineland-II a permis de mettre en avant la nécessité d'un travail autour des difficultés pratiques de l'enfant et l'impact que cela avait sur son autonomie.
- Les résultats obtenus par la Vineland-II et la collaboration avec l'entourage ont permis de mieux cerner l'origine des difficultés de comportement : ainsi l'orientation proposée à cet enfant est au plus près de ses besoins.

Comment communiquez-vous les résultats aux familles ?

Dans le cadre du diagnostic, je vais surtout m'appuyer sur « situer l'enfant par domaine, en communiquant le niveau adaptatif « adapté, faible, etc... », et mettre en avant les points forts et les points faibles de l'enfant. L'analyse de la Vineland-II se fera en parallèle d'autres outils et sera une véritable aide dans le cas des diagnostics différentiels.

Je peux également utiliser l'âge développemental, qui permet aux parents de mieux se saisir des difficultés de leur enfant et de l'importance des aménagements. Par exemple utiliser l'âge développemental pour

communiquer les résultats dans le premier sous domaine langage expressif, permet de cibler l'importance d'adapter la formulation des consignes à l'oral et la nécessité de l'utilisation d'outils de communication complémentaire. Il en est de même pour le domaine autonomie, cela permet de mettre le focus sur l'importance de stimuler l'enfant autour des compétences de la vie quotidienne.

Quel est l'impact de la Vineland-II sur les parents ?

Les parents ciblent très souvent en priorité le travail autour des compétences scolaires. Bien souvent le travail autour du quotidien et de l'autonomie pour la toilette, l'habillement, les déplacements passe en second plan. La Vineland-II permet de leur faire prendre conscience de l'importance du développement de cette capacité. Je leur dis souvent : « votre enfant va devenir un adulte et il est important de pouvoir l'accompagner dans le développement de ses capacités adaptatives, de son autonomie pour l'aider à devenir un adulte autonome ». Très concrètement dans le rapport de l'expertise collective INSERM sur la déficience intellectuelle, les notions de littératie et numératie sont abordées. La littératie est l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante. L'enfant peut donc savoir lire mais ne pas pouvoir utiliser ses compétences au quotidien, il est donc primordial au-delà des compétences scolaires de travailler également les compétences adaptatives pour pouvoir aider l'adulte à s'intégrer dans la société, que ce soit au travail ou dans le groupe... De plus la Vineland-II est un support qui permet de libérer la parole des parents sur de nombreux aspects en partant d'exemples concrets du quotidien. Ça, c'est une très grande richesse. Cela permet également dans certains cas de recréer le lien avec des familles qui sont en rupture avec les institutions. Nous faisons des propositions de remédiation très concrètes aux parents. Ils ressortent avec des réponses, des conseils. De plus aborder les problématiques du quotidien permet de faire émerger certaines difficultés psychoaffectives et d'orienter vers une prise en charge psychologique.

Vous transmettez les résultats aux enseignants ?

Oui, bien sûr j'utilise les niveaux adaptatifs : les instituteurs(trices) s'en servent beaucoup, et c'est très clair pour eux (elles), les enseignant(e)s me disent souvent : « Ah mais oui, là, mon comportement n'était pas adapté, mes attentes sont trop exigeantes, je vais utiliser d'autres support en complément pour communiquer... Je comprends pourquoi les temps de groupes sont si difficile pour cet enfant, etc. »

C'est aussi utile pour faire reconnaître un handicap par les MDPH ?

Nous nous sommes rendu compte que la passation d'une Vineland-II permet d'enrichir le dossier à la MDPH, la demande peut être mieux soutenue. Je pense par exemple aux enfants dans le spectre de l'autisme avec un niveau d'efficience intellectuelle dans la norme : la Vineland-II permet de mettre en avant le besoin d'aide humaine car le niveau adaptatif est souvent très fragile. C'est vraiment très complémentaire avec l'évaluation cognitive. Dans le cas de la déficience intellectuelle légère, la Vineland-II permet d'aider au choix de l'orientation de l'enfant pour sa scolarité notamment en fonction de son niveau d'autonomie. Dans les cas de déficience modérée à sévère, c'est l'outil le plus pertinent que vous pouvez utiliser. Je pense par exemple au cas d'un jeune adulte pour qui nous avons posé le diagnostic de TSA sans déficience intellectuelle. L'évaluation cognitive a permis de mettre en avant un QI de 120 mais son handicap n'était pas reconnu. Cet adulte était en échec professionnel, en voie de radiation auprès de Pôle emploi (absentéisme répété aux entretiens, situations professionnelles inadaptées etc...) la Vineland-II a permis de mettre en avant les grandes difficultés adaptatives notamment en ce qui concerne les capacités d'interaction sociales, et les difficultés de prise d'initiative. Les conclusions de la Vineland-II ont clairement permis d'avoir une reconnaissance de handicap et d'être pris en charge par un environnement professionnel adapté tel que Cap Emploi.

Dans les résultats, vous vous appuyez sur une mise en perspective des points forts et des points faibles ?

Très souvent ! Cela va me permettre de dire que même si un domaine est altéré, on peut utiliser par exemple le langage écrit qui va être un point fort, même fragile, comme support pour pouvoir développer les autres sous domaines de la communication. J'utilise beaucoup le niveau adaptatif et les âges développementaux. Cela permet aussi de créer le lien pluridisciplinaire dans la conclusion en notant tous les axes de travail qui émergent de cet entretien. On va par exemple proposer de travailler la motricité, les habilités sociales... Et cela m'a permis dans certains cas, pour des enfants qui avaient un dossier MDPH assez fragile, de soutenir des besoins d'aide extérieure, parce que le niveau d'autonomie était très fragile.

Comment est perçue la Vineland par les professionnels ?

La Vineland-II est très appréciée par les utilisateurs car elle favorise l'interdisciplinarité. Lors des formations proposées par le Centre Ressources Autisme tous les professionnels du sanitaire et du médico-social y sont formés (psychologues, infirmiers, pédopsychiatres, pédiatres, psychomotriciens, des ergothérapeutes, des éducateurs), ainsi tous les professionnels connaissent la Vineland-II. Cela permet d'homogénéiser le discours et d'améliorer la communication dans les équipes... ensuite, il est intéressant de pouvoir cibler deux à trois référents Vineland-II par structure et de leur proposer une formation approfondie.

Vous l'associez à quels autres outils ?

Très souvent, dans le cadre d'une suspicion de diagnostic TSA, avec le Docteur Sandrine Sonié du Centre de Ressources Autisme, nous combinons la Vineland-II à un test diagnostique de l'autisme (ADI et/ou ADOS) et à une évaluation cognitive. Quant au diagnostic de trouble du développement intellectuel, il repose sur une double évaluation : celle de l'efficacité intellectuelle et celle des compétences adaptatives (Vineland-II). Dans le cadre de l'étude Eval'ID menée par le Professeur Vincent des Portes, en partenariat avec l'éducation nationale et la filière Déficience, nous avons développé l'utilisation d'un « kit DI » comportant une Vineland-II, une évaluation de l'efficacité intellectuelle, l'intégration du GEVASCO ainsi qu'une évaluation des capacités scolaires. La Vineland-II et les échelles de l'efficacité intellectuelle sont très complémentaires et leur utilisation combinée est une source particulièrement riche d'informations.